

# Fiche signalétique

FDS n° : A-10448

## Toner - Black

Date d'émission 2020-06-08

Date de révision 2020-06-16

Version 1

**Actif**

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

#### Nom du produit

**Tonique** pour HP LaserJet Pro M501, Enterprise M506, MFP M527, Canon imageCLASS LBP312, Canon imageCLASS LBP312dn, Canon imageCLASS MF525, Canon imageCLASS D1620, Canon imageCLASS D1650

N° de pièce 006R03652, 006R03653

Couleur Noir  
Substance/mélange pur Mélange

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Impression xérographique

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabriqué par : Xerox Corporation  
Webster, NY 14580

#### Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité  
Adresse de courriel askxerox@xerox.com  
Numéro de téléphone en cas d'urgence Informations sureté (800)275-9376  
Urgence transports (Chemtrec) (800)424-9300

Pour le document le plus récent <https://safetydatasheets.business.xerox.com>

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification de la substance ou du mélange

#### Cartouches et contenants scellés utilisés par le client

#### Classification des risques de l'OSHA

Ce produit est un article qui contient un mélange ou une préparation sous forme de poudre. L'information sur la sécurité est fournie relativement à l'exposition à l'article tel qu'il est vendu et utilisé par le client. L'utilisation du produit telle que prévue ne devrait pas entraîner une exposition au mélange ou à la préparation compte tenu de son emballage et de son procédé de distribution.

Même si ce produit n'est pas considéré dangereux selon la Norme de communication des risques OSHA (29 CFR 1910.1200), cette fiche signalétique contient des renseignements utiles pour la manipulation sécuritaire et la bonne utilisation du produit. La présente fiche devrait être conservée et mise à la disposition des employés et des autres utilisateurs de ce produit.

### Éléments d'étiquetage

|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| <b>Mot indicateur</b>       | Aucun        |
| <b>Mentions de danger</b>   | Aucun requis |
| <b>Conseils de prudence</b> | Aucun requis |

### Autres dangers

Pas PBT selon REACH annexe XIII  
Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Mélanges

| Nom chimique                    | No. CAS    | % en poids | Classification SGH | Mentions de danger |
|---------------------------------|------------|------------|--------------------|--------------------|
| Magnétite                       | 1317-61-9  | 25-60      | --                 | --                 |
| Copolymère de styrène/acrylate  | 25036-16-2 | 25-60      | --                 | --                 |
| Silice (amorphe)                | 7631-86-9  | 0.2-13     | --                 | --                 |
| Cire de polypropylène           | 9003-07-0  | 1-5        | --                 | --                 |
| Noir de carbone                 | 1333-86-4  | 0-5        | --                 | --                 |
| Colorant de complexe métallique | 31714-55-3 | 0.5-4      | --                 | --                 |

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

## 4. PREMIERS SOINS

### Description des mesures pour les premiers secours

|                              |                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Conseils généraux</b>     | À usage externe seulement. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. |
| <b>Contact avec les yeux</b> | Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes                             |
| <b>Contact avec la peau</b>  | Laver la peau à l'eau et au savon                                                                                                                                                       |
| <b>Inhalation</b>            | Amener la victime à l'air libre                                                                                                                                                         |
| <b>Ingestion</b>             | Rincer la bouche avec de l' eau et boire beaucoup d' eau ou de lait par la suite                                                                                                        |

### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

#### **Toxicité aiguë**

|                   |                   |
|-------------------|-------------------|
| <b>Yeux</b>       | Aucun effet connu |
| <b>Peau</b>       | Aucun effet connu |
| <b>Inhalation</b> | Aucun effet connu |
| <b>Ingestion</b>  | Aucun effet connu |

|                           |                                                              |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------|
| <b>Toxicité chronique</b> | Aucun effet connu dans des conditions normales d'utilisation |
|---------------------------|--------------------------------------------------------------|

|                             |                                                                                                                               |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Symptômes principaux</b> | Une exposition excessive peut provoquer:<br>légère irritation des voies respiratoires similaire à la poussière de la nuisance |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                   |                                                  |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------|
| <b>Troubles médicaux aggravés</b> | Aucun dans des conditions normales d'utilisation |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------|

### Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

|                                  |                                                   |
|----------------------------------|---------------------------------------------------|
| <b>Protection des sauveteurs</b> | Aucun équipement de protection particulier requis |
| <b>Notes au médecin</b>          | Traiter en fonction des symptômes                 |

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser une pulvérisation d'eau; ne pas utiliser de jets pleins, Mousse  
**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière

### **Produits de combustion dangereux**

Produits de décomposition dangereux à cause d'une combustion incomplète, Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx)

### Conseils aux pompiers

En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Utiliser des appareils autonomes de la respiration à demande de pression si nécessaire pour prévenir l'exposition à la fumée ou les toxines dans l'air.  
 Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection

### Autres informations

**Inflammabilité** Non Inflammable  
**Point d'éclair** Non applicable

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'inhalation de la poussière

### Précautions pour le protection de l'environnement

Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Empêcher la formation d'un nuage de poussière  
**Méthodes de nettoyage** Utiliser un aspirateur pour enlever l'excès de toner, puis laver à l'eau froide car l'eau chaude fixe le toner

### Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires  
 Voir Section 13 pour plus d'informations

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle, Éviter l'accumulation de poussière dans des espaces clos, Empêcher la formation d'un nuage de poussière

**Mesures d'hygiène** Aucun dans des conditions normales d'utilisation

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### **Mesures techniques ou conditions de stockage**

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé, Entreposer à la température ambiante

**Produits incompatibles** Aucun

### Types d'utilisation particuliers

Impression xérographique

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

|                              |                                                |
|------------------------------|------------------------------------------------|
| ACGIH TLV TWA                | 10 mg/m <sup>3</sup> (particules inhalables)   |
| ACGIH TLV TWA                | 3 mg/m <sup>3</sup> (poussières respirables)   |
| OSHA PEL TWA                 | 15 mg/m <sup>3</sup> (poussières totales)      |
| OSHA PEL TWA                 | 5 mg/m <sup>3</sup> (poussières respirables)   |
| Limite d'exposition de Xerox | 2.5 mg/m <sup>3</sup> (poussières totales)     |
| Limite d'exposition de Xerox | 0.4 mg/m <sup>3</sup> (poussières respirables) |

### Renseignements sur les composants

| Nom chimique    | ACGIH TLV                | OSHA PEL                   |
|-----------------|--------------------------|----------------------------|
| Noir de carbone | TWA: 3 mg/m <sup>3</sup> | TWA: 3.5 mg/m <sup>3</sup> |

### Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique      Aucun dans des conditions normales d'utilisation

### Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

|                                   |                                                    |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------|
| Protection du visage/des yeux     | Aucun équipement de protection particulier requis  |
| Protection des mains              | Aucun équipement de protection particulier requis  |
| Protection de la peau et du corps | Aucun équipement de protection particulier requis  |
| Protection respiratoire           | Aucun équipement de protection particulier requis. |
| Risques thermiques                | Aucun dans des conditions normales de traitement   |

### Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement      Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                        |                 |                |                |
|----------------------------------------|-----------------|----------------|----------------|
| Aspect                                 | Poudre          | Odeur          | Légère odeur   |
| État physique                          | Solide          | Seuil olfactif | Non applicable |
| Couleur                                | Noir            | pH             | Non applicable |
| Point d'éclair                         | Non applicable  |                |                |
| Point de fusion / point de congélation | Non applicable  |                |                |
| Point/intervalle d'ébullition          | Non applicable  |                |                |
| Point de ramollissement                | 49 - 60 °C      | /              | 120 - 140 °F   |
| Taux d'évaporation                     | Non applicable  |                |                |
| Inflammabilité                         | Non Inflammable |                |                |
| Limites d'inflammabilité dans l'air    | Non applicable  |                |                |

|                                        |                                                                                                                                                                          |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Pression de vapeur</b>              | Non applicable                                                                                                                                                           |
| <b>Densité de vapeur</b>               | Non applicable                                                                                                                                                           |
| <b>Densité</b>                         | 1-2                                                                                                                                                                      |
| <b>Solubilité dans l'eau</b>           | Négligeable                                                                                                                                                              |
| <b>Coefficient de partage</b>          | Non applicable                                                                                                                                                           |
| <b>Température d'auto-inflammation</b> | Non applicable                                                                                                                                                           |
| <b>Température de décomposition</b>    | Non déterminé                                                                                                                                                            |
| <b>Viscosité</b>                       | Non applicable                                                                                                                                                           |
| <b>Propriétés explosives</b>           | Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière |
| <b>Propriétés comburantes</b>          | Non applicable                                                                                                                                                           |

#### Autres informations

Aucun

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

#### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### Possibilité de réactions dangereuses

|                                  |                                                  |
|----------------------------------|--------------------------------------------------|
| <b>Réactions dangereuses</b>     | Aucun dans des conditions normales de traitement |
| <b>Polymérisation dangereuse</b> | Une polymérisation dangereuse ne se produira pas |

#### Conditions à éviter

Empêcher la formation d'un nuage de poussière, Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière

#### Matières incompatibles

Aucun

#### Produits de décomposition dangereux

Aucun en utilisation appropriée

### 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

*Les données de toxicité ci-dessous est basé sur les résultats du test des matériaux similaires reprographie.*

#### Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

##### Renseignements sur le produit

|                              |                                                         |
|------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>Irritation</b>            | Pas d'irritation de la peau, Aucune irritation des yeux |
| <b>DL50 par voie orale</b>   | > 5 g/kg (rat)                                          |
| <b>DL50 par voie cutanée</b> | > 5 g/kg (lapin)                                        |
| <b>CL50 par inhalation</b>   | > 5 mg/L (rat, 4 h)                                     |

##### Renseignements sur les composants

| Nom chimique     | CL50 par inhalation   | DL50 par voie cutanée  | DL50 par voie orale |
|------------------|-----------------------|------------------------|---------------------|
| Magnétite        |                       |                        | 10000 mg/kg ( Rat ) |
| Silice (amorphe) | >2.2 mg/L ( Rat ) 1 h | >2000 mg/kg ( Rabbit ) | >5000 mg/kg ( Rat ) |
| Noir de carbone  |                       | 3 g/kg ( Rabbit )      | 15400 mg/kg ( Rat ) |

#### Toxicité chronique

##### Sensibilisation

Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée

**Effets neurologiques**                      Aucun renseignement disponible  
**Effets sur les organes cibles**            Aucun connu

#### Effets CMR

**Effets mutagènes**                            Non mutagène selon le test d'Ames  
**Toxicité pour la reproduction**            Ce produit ne présente pas de dangers connus ou suspectés pour la reproduction  
**Cancérogénicité**                            Voir "autres informations" dans cette section

| Nom chimique    | NTP | CIRC |
|-----------------|-----|------|
| Noir de carbone |     | 2B   |

#### Autres informations

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le noir de carbone comme « cancérogène possible pour l'homme ». Toutefois, Xerox a conclu que la présence de noir de carbone dans ce mélange ne présente pas un danger pour la santé. La classification du CIRC est issue des études évaluant pure, noir de carbone « libre ». L'encre en poudre est quant à elle une formule composée d'un polymère spécialement préparé et d'une faible teneur de noir de carbone (ou d'un autre pigment). Dans le processus de fabrication d'encre en poudre, la faible teneur de noir de carbone est encapsulée dans une matrice. Xerox a testé exhaustivement l'encre en poudre, y compris par un dosage biologique d'exposition chronique pour évaluer la cancérogénicité potentielle. Aucun résultat démontrant l'apparition de cancers chez les animaux exposés n'est constaté pour l'exposition au toner. Les résultats ont été soumis aux agences réglementaires et publiés dans leur intégralité.

#### Autres effets toxiques

**Risque d'aspiration**                            Non applicable  
**Autres effets néfastes**                        Aucun connu

#### 11.2 Informations sur d'autres dangers

**Propriétés de perturbation endocrinienne**            Aucun renseignement disponible

### 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

#### Renseignements sur les composants

| Nom chimique     | Toxicité pour les algues                                | Toxicité pour les poissons                | Toxicité pour les microorganismes | Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques |
|------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Silice (amorphe) | 440 mg/L EC50 72 h<br>(Pseudokirchneriella subcapitata) | LC50= 5000 mg/L<br>Brachydanio rerio 96 h |                                   | EC50 = 7600 mg/L 48 h                                     |
| Noir de carbone  |                                                         |                                           |                                   | EC50 > 5600 mg/L 24 h                                     |

#### Persistance et dégradabilité

Ne se biodégrade pas facilement

#### Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

#### Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme étant persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)

#### Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté

### Autres effets néfastes

Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

|                               |                                                                                                                                                                                                                |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Méthodes d'élimination</b> | Peut être enfoui ou incinéré, quand cela est conforme à la réglementation locale En cas d'incinération, prendre garde à prévenir la formation de nuages de poussières.                                         |
| <b>Emballage contaminé</b>    | Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit                                                                                                                                 |
| <b>Autres informations</b>    | Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau. |

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est un article qui contient un mélange ou une préparation sous forme de poudre. L'information sur la sécurité est fournie relativement à l'exposition à l'article tel qu'il est vendu et utilisé par le client. L'utilisation du produit telle que prévue ne devrait pas entraîner une exposition au mélange ou à la préparation compte tenu de son emballage et de son procédé de distribution.

#### Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPD.

### Inventaires internationaux

|                |                      |
|----------------|----------------------|
| <b>TSCA</b>    | Est conforme à (aux) |
| <b>LIS/LES</b> | Est conforme à (aux) |

### Réglementations fédérales des

#### Etats-Unis

##### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

##### **Loi sur la qualité de l'eau**

Ce produit n'est pas réglementé comme un polluant en vertu de la Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

##### **Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)**

Ce produit n'est pas réglementé comme un polluant atmosphérique dangereux (PAD), sous la section 112 de la Clean Air Act Amendments de 1990.

#### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au

niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

### **États-Unis - Réglementations des États**

#### **Proposition 65 de la Californie**

Le noir de carbone est réglementée en vertu de la Proposition 65 en Californie que si dans la forme de "particules aéropartées non consolidées, de taille respirable". Produits ne contiennent pas de toner noir de carbone sous la forme de "l'air, particules libres de taille respirable". Par conséquent, les exigences de la proposition 65 ne s'appliquent pas à ce produit.

| Nom chimique    | No. CAS   | Prop. 65 de la Californie |
|-----------------|-----------|---------------------------|
| Noir de carbone | 1333-86-4 | Carcinogen                |

#### **Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Bien que ce produit contient des substances incluses dans certains États américains Right-to-Know règlements, les particules sont liées dans une matrice unique et, par conséquent, le produit ne pose aucun danger spécifique.

### **16. AUTRES INFORMATIONS**

**Date d'émission** 2020-06-08  
**Date de révision** 2020-06-16  
**Note de révision** Libération initiale

#### **Avis de non-responsabilité**

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

fin